



N°6 - Avril 2016

Notre premier trimestre 2016 a été marqué par deux conférences-débats et deux Congrès doctrinaux de DÉFI.

Dans la présente Infolettre, nous vous ferons un compte-rendu de nos conférences du 19 janvier 2016 « Quel avenir pour la recherche scientifique fédérale ? » et du 24 février 2016 sur notre vision d'une Europe citoyenne et solidaire.

Le choix de nos deux premières conférences de l'année n'est pas anodin : en effet, tant le monde scientifique belge que l'Union européenne sont traversés par des crises internes, certes d'ampleur différente, mais qui justifiaient que le **CEG** fasse le point sur ces deux dossiers.

Nous vous entretiendrons de notre conférence du 24 mars 2016 consacrée à l'innovation dans l'espace Wallonie-Bruxelles dans la prochaine édition de notre Infolettre.

Parallèlement à la poursuite de nos conférences-débats, le **CEG** a coordonné les travaux des Congrès de DÉFI des 17 janvier et 13 mars 2016, qui ont vu des orateurs extérieurs, issus du monde académique ou associatif, exprimer leur point de vue sur nos propositions dans un esprit de parole libre.

Après l'année 2015 marquée par l'élaboration du Manifeste du **CEG**, fruit des neuf groupes de travail, 2016 sera incontestablement l'année de déclinaison du Manifeste en propositions lesquelles, si elles n'ont pas encore valeur de programme, visent en tout cas à affiner notre doctrine.

Par rapport à notre précédente lettre d'informations, l'agenda de nos prochains Congrès est modifié, et vous trouverez ci-après les nouvelles dates.



- ➔ **5 juin 2016 à Bruxelles - DéFI économique :**
Economie, emploi, gestion de l'espace public (mobilité & aménagement du territoire).
- ➔ **11 septembre 2016 à Liège - DéFI régalien, seconde partie :**
Efficacité de la gestion publique & bonne gouvernance, fonction publique, laïcité de l'Etat, éthique (bioéthique, euthanasie...).
- ➔ **16 octobre 2016 à Auderghem - DéFI sociétal :**
Ce Congrès passera en revue nos propositions en faveur de la Fédération Wallonie-Bruxelles, que ce soit dans les matières éducatives ou culturelles, ou dans les matières dites « personnalisables » .
- ➔ **11 décembre 2016 à Charleroi - DéFI écologique :**
Energie, environnement, développement durable, agriculture et mobilité.
- ➔ **Un congrès de synthèse et de clôture se tiendra durant le premier trimestre 2017** et transformera les propositions en résolutions, lesquelles formeront l'ossature de nos programmes électoraux 2018 et surtout en vue des élections générales de 2019.

Le **CEG** sera étroitement associé à la préparation et à l'élaboration des Congrès (choix des orateurs issus de la société civile, coordination des travaux des rapporteurs, relations avec les membres et militants...).

Par ailleurs, le **CEG** poursuit son travail de contacts (internes et internationaux) et de réseautage. L'assemblée générale du 21 mars a élargi le conseil d'administration à de nouveaux membres de manière à renforcer la présence des jeunes, des femmes et des Wallons.

Ainsi, plus que jamais, le **CEG** est au cœur du dispositif visant à assurer au projet politique de DéFI un approfondissement doctrinal en interne et une visibilité renforcée en externe auprès de la société civile, des décideurs économiques et sociaux, du monde académique.

Bonne lecture et au plaisir de vous revoir à l'une ou l'autre de nos activités !

Charles-Etienne LAGASSE
Président du CEG

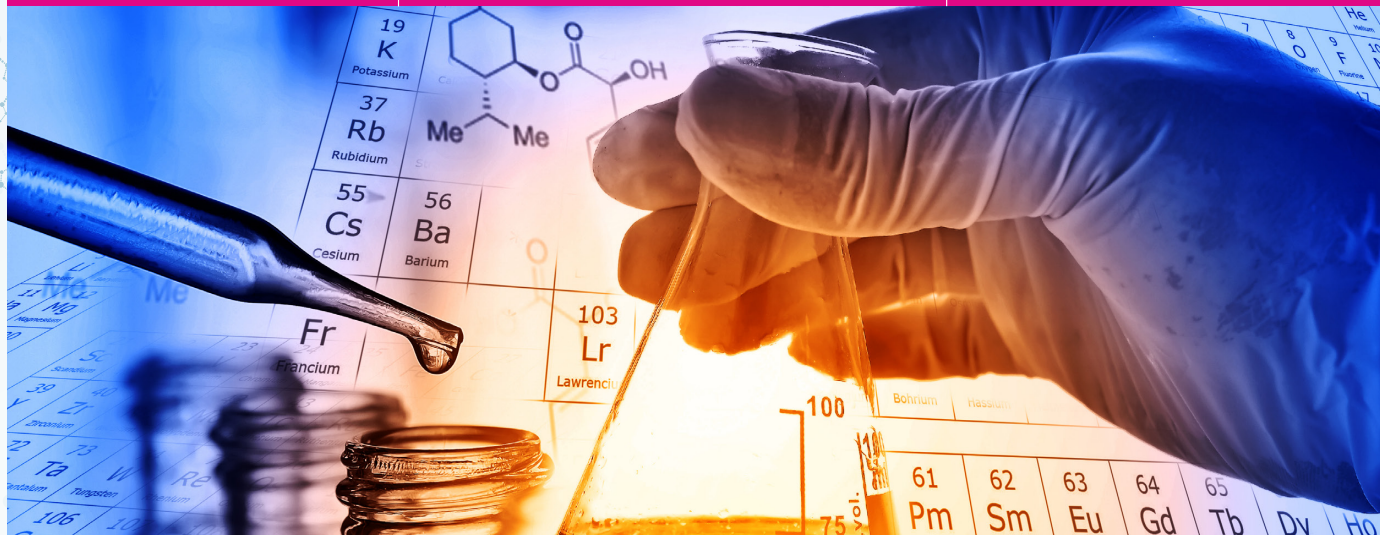
Philippe BINET
Administrateur du CEG

Christophe VERBIST
Directeur du CEG

Le Centre d'études
Jacques Georgin
vous invite à
une conférence-débat :

Quel avenir pour la politique scientifique fédérale ?

Mardi 19 janvier,
à 19h00



19 janvier 2016

Conférence sur le thème :

L'avenir de la recherche scientifique fédérale

Le 19 janvier dernier, le CEG a organisé, à la Maison des Associations Internationales à Ixelles, sa première manifestation de l'année avec une conférence-débat autour de la problématique de la politique scientifique fédérale avec un titre évocateur : « Quel avenir pour la politique scientifique fédérale? ».

3

Le projet de réforme de la politique scientifique fédérale, de la secrétaire d'Etat Elke SLEURS (N-VA), suscite beaucoup d'inquiétudes et bon nombre d'observateurs avertis voient déjà poindre un détricotage d'un secteur pourtant essentiel pour le développement économique de nos Régions, au profit de la Flandre, et donc une atténuation certaine du rayonnement de notre recherche scientifique à l'étranger.

Pour en parler et en débattre, le CEG avait invité deux personnalités importantes qui ont oeuvré au sein de l'administration publique fédérale, Philippe METTENS, ancien président du comité de direction de BELSPO, et Jacques DE GERLACHE, ancien fonctionnaire BELSPO et aussi professeur d'écotoxicologie à l'Université catholique de Louvain.

Suite p.4



Lors de deux exposés très intéressants au cours desquels nos orateurs ont explicitement plaidé pour la maintien de la politique scientifique dans le giron fédéral a été mis en avant le démantèlement progressif de celle-ci, orchestré par la secrétaire d'État en plusieurs volets et conséquences :

- 1 la suppression des pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) ;
- 2 le projet de mettre sous statut privé la station polaire « Princesse Elisabeth » alors que c'est strictement interdit par le Traité Antarctique ;
- 3 la suppression de BELSPO, l'administration publique fédérale de la politique scientifique au niveau fédéral, bras armé et administratif ;
- 4 l'autonomisation des Etablissements Scientifiques Fédéraux (ESF)*, ce qui engendrera des absences de synergies et un risque d'asphyxie financière, et mainmise progressive des entités fédérées sur ces institutions ;
- 5 le danger de « fuite des cerveaux », c'est à dire de nos chercheurs confrontés au risque de non viabilité de la recherche fondamentale au niveau régional et à la dispersion des crédits ;
- 6 le projet de mettre sur pied une Agence Spatiale Interfédérale, sans étude préalable quant à ses objectifs, pourtant recalée par l'Inspection des Finances, ce qui risque de mettre à mal la position pourtant enviable au sein de l'ESA (Agence Spatiale Européenne) avec des conséquences sur le secteur spatial et ses industries, et donc sur l'emploi.

Le CEG s'est fait le relais politique de ces constats qui démasquent une fois encore le projet politique destructeur de la N-VA qui, sous couvert de pragmatisme et d'efficacité, s'attaque à ce qui contribue à la renommée et l'expertise de l'Etat belge.

Le projet politique de la N-VA consiste à vider de son contenu des compétences de l'Etat fédéral pour mieux en justifier en aval la défédéralisation, au mépris même des considérations qui pourraient être exprimées dans le secteur concerné (en l'espèce, la communauté scientifique du Sud comme du Nord du pays qui, globalement, n'est pas favorable à cette destruction).



C'est ainsi que le CEG a coordonné la publication d'une carte blanche publiée dans *La Libre Belgique* le 2 mars dernier et co-signée par des personnalités du monde académique, associatif, de l'entreprise, tous concernés à des degrés divers par cette fuite en avant de notre politique scientifique, carte blanche appelée à sensibiliser le monde politique mais également l'opinion publique à la cause.

Parallèlement, une proposition de résolution est également en préparation au niveau du Parlement fédéral, qui va dans le sens précité, et qui est initiée par les députés DéFI.

L'intégralité de cette carte blanche est disponible sur simple demande auprès de Christophe VERBIST, directeur du CEG, chverbist@cejg.be

(*) Pour rappel à nos lecteurs, voici la liste des dix établissements scientifiques fédéraux :

- Les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
- Les Musées Royaux d'Art et d'Histoire
- L'Institut Royal du Patrimoine Artistique
- L'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
- Le Musée Royal de l'Afrique Centrale
- La Bibliothèque Royale de Belgique
- Les Archives générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les provinces
- L'Institut Royal de Météorologie de Belgique
- L'Observatoire Royal de Belgique
- L'Institut d'Aéronomie Spatiale de Belgique

CEG
CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN

Le Centre d'études Jacques GeorGIN vous invite à une conférence-débat :

"Quel projet pour une Europe citoyenne et solidaire ?"

Mercredi 24 février, à 19h

En partenariat avec la section DéFI Ottignies / Louvain-la-Neuve, présidée par Renaud Deveen - renaud.deveen.defi@gmail.com

<p>ENTRÉE LIBRE La conférence-débat sera suivie d'une collation offerte Possibilité de co-voiturage sur simple demande</p>	<p>ADRESSE DU JOUR : Auditoire I4 - Campus OCL, 19, place Agora 1348 Louvain-la-Neuve Parking Grand-Place</p>	<p>INFOS ET RÉSERVATIONS Christophe VERBIST, directeur du CEG chverbist@ceig.be - 02 533 30 16</p>
---	--	---

24 février 2016

Conférence sur le thème : " Une Europe citoyenne et solidaire "

De la crise des réfugiés et des migrants à la crise de la dette souveraine des Etats, sans oublier le Brexit, qui a occupé le devant de l'actualité ces dernières semaines, le conflit à l'Est de l'Europe, l'adhésion potentielle de nouveaux États comme la Turquie, en passant par les négociations avec les Etats-Unis concernant le TTIP, ou encore la lutte contre le terrorisme international, l'Europe est assurément à la croisée des chemins.

L'Europe est une préoccupation constante du CEG : nous y avons consacré deux conférences en 2015, l'une autour du projet institutionnel (10 mars 2015), l'autre autour des enjeux liés au TTIP (30 septembre 2015), lequel fera l'objet tout prochainement d'un Focus spécialement dédié à cette problématique.

Face à tous ces défis, le CEG, et c'est le message diffusé par notre président Charles-Etienne LAGASSE, a rappelé, à Louvain-la-Neuve, notre projet d'une Europe fédérale avec les Etats qui le souhaitent, non pas comme une finalité, mais pour permettre à l'Union européenne d'être à nouveau porteuse de progrès économiques et sociaux.

Ceci implique plus particulièrement la construction de nouvelles grandes infrastructures, l'investissement dans la recherche scientifique, la nécessité d'une convergence approfondie sur le plan réglementaire en matière de normes sociales, environnementales et fiscales, la consolidation de l'euro, une politique énergétique et une défense commune.

Ce projet d'une Europe citoyenne et solidaire que nous défendons au travers du fédéralisme européen entend concilier à la fois démocratie plus participative, intérêt européen et intérêt national, car les trois sont absolument nécessaires au projet européen.



L'euro-scepticisme, qui gangrène assurément une partie du continent européen, se nourrit aussi de certains leaders politiques qui « européanisent » les problèmes et « nationalisent » les bonnes décisions prises au niveau européen.

Comme le préconisait à juste titre le professeur Vincent DUJARDIN, président de l'Institut d'Etudes Européennes de l'UCL, dans un récent article publié dans la *Revue Générale*, « *N'est-il pas urgent de passer de la gestion des crises à la prévention des crises au sein de l'Union? Or, ce n'est pas dans ce sens-là que l'Europe semble évoluer. Aujourd'hui, une valeur fondamentale de l'Union se trouve de plus en plus secouée. Qu'il s'agisse de l'Union bancaire, de la crise des réfugiés, la solidarité est mise en question, les crises favorisant les replis sur soi* ».

Dans le second exposé qui s'est avéré fort complémentaire, à dimension anthropologique, Jean-Philippe CORNÉLIS, coordinateur du Forum Civique UCL Creatopia, a confirmé le bien-fondé de ce projet en mettant l'accent sur la nécessité de miser sur les nouveaux paramètres que sont la civilité, les nouveaux indicateurs de richesse (autres que le PIB), l'énergie principalement solaire, une répartition des richesses plus redistributrice et la démocratie participative.

Un débat enrichissant s'en est suivi.

Nous vous informons que le *Focus Europe* du CEG, écrit par notre président Charles-Etienne LAGASSE, est à nouveau disponible.

7

Pour tous renseignements :

Christophe VERBIST
Directeur du CEG

chverbist@cejg.be
02 533 30 16





Communiqué de presse du CEG relatif aux conséquences financières et administratives de la sixième réforme de l'Etat pour les entités fédérées francophones

Le **Centre d'études Jacques Georgin (CEG)**, Centre d'études de DÉFI, a confié au département d'Economie appliquée de l'Université libre de Bruxelles (DULBEA), sous la direction du professeur Robert PLASMAN, une convention de recherche sur les impacts budgétaires des transferts de compétences décidés en application de la sixième réforme de l'État.

On se rappellera que le DULBEA avait déjà produit une première étude en 2014 sur les transferts de compétences et leurs incidences budgétaires tels que contenus dans les lois du 6 janvier 2014. La mise en œuvre concrète de la réforme fait toutefois apparaître une série de nouveaux éléments budgétaires et administratifs défavorables aux entités fédérées francophones et bruxelloises.

Cette nouvelle étude, qui doit aboutir fin juin prochain, a pour objet d'objectiver et de quantifier ces incidences.

Seront ainsi analysés les domaines des soins de santé, des personnes âgées, des personnes handicapées, la matière des allocations familiales, les politiques de l'emploi ainsi que les coûts administratifs et d'organisation occasionnés par ces transferts de compétences pour toutes les institutions précitées.

Le **CEG** craint en effet que ceux-ci ne soient insuffisamment préparés en termes d'impact réel des transferts, et que des évaluations fallacieuses en termes budgétaires nuisent de manière substantielle à l'avenir de toute une série de politiques économiques et sociales au bénéfice des Wallons et des Bruxellois.

C'est en ces termes que le CEG a publié le 26 février dernier un communiqué de presse sur l'étude pressentie qui aboutira



le 30 juin prochain et qui sera suivie d'une conférence de presse et très certainement d'une manifestation plus académique sous forme de colloque à la rentrée de septembre 2016.

A cet égard, le **CEG** fait sienne la réflexion du professeur Xavier DELGRANGE, constitutionnaliste des Facultés universitaires Saint-Louis, qui s'interrogeait à l'époque : *"Des matières essentielles pour le citoyen seront transférées à des autorités publiques sans que le costume budgétaire n'ait été retaillé à leur nouveau rôle. N'est-ce pas une politique de la fuite en avant ? N'aurait-on pas dû s'interroger sur l'architecture de notre (con)fédéralisme avant de déménager les meubles ?"*

A L'AGENDA

Le Centre d'études Jacques Georgin est partenaire de DéFI Brabant wallon et de La Pensée et les Hommes dans le cadre d'un colloque intitulé « **Quelle laïcité politique en Wallonie ?** » avec comme orateurs, Olivier MAINGAIN, Vincent de COOREBYTER et Chemsî CHEREF-KHAN.

30
avril
10 à 13h

Adresse du jour :

Waux-Hall

1, Grand Place, à 1400 Nivelles

Infos et réservations :

Christophe VERBIST - chverbist@cejg.be



A L'AGENDA suite



21
mai
10 à 13h

Conférence-débat
autour du thème de la
pénurie médicale à
Marche-en-Famenne
en collaboration avec
DéFI Luxembourg.

Infos et réservations :
Christophe VERBIST
chverbist@cejg.be)

21
juin
A 19h

Conférence-débat intitulée « Quel chemin énergétique et environnemental pour la Belgique après la COP 21 ? »

avec comme orateur Vincent VANSTEENBERGHE, expert climatique au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire, et Environnement ; des représentantes de Greenpeace et d'Inter-Environnement Wallonie seront également présentes.

Adresse du jour :
Ateliers des FUCAM
2, rue des Soeurs Noires
7000 Mons

Infos et réservations :
Christophe VERBIST
chverbist@cejg.be

